

Agde, le 3 février 2015

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 28 JANVIER 2015
COMITE DE QUARTIER « CAP OUEST »**

A - VIE QUOTIDIENNE

Vie Quotidienne :

- Rond point Aréna (aménagement) :

L'aménagement du rond-point Arena a été rediscuté. L'ensemble des présents souhaite que la partie gazon soit maintenue et agrémentée de plantes méditerranéennes qui ne gênent pas l'installation du marché. En ce qui concerne l'abaissement du niveau du rond-point, il faudra rester très vigilant et ne pas permettre l'extension anarchique de terrasses des restaurants.

Réponse :

Un projet vous sera présenté dans le cadre de la réunion de quartier du 28 janvier. Il est envisagé un aménagement de type méditerranéen.

Pour ce qui est des terrasses, comme cela vous a déjà été précisé, les services des droits de place de la ville, porteront une attention particulière pour la saison 2015, en matière de dépassement des limites autorisées.

Le nettoyage du porche (en dessous d'Aréna) n'est pas fait. Peut-être s'imagine-t-on que cette partie est privée. Ce manque d'entretien a déjà été signalé par le passé.

Réponse :

Pour ce qui est de l'entretien du porche en dessous de la résidence Aréna, un contrôle a dernièrement été effectué par les services de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée et rien de particulier n'a été relevé. Pour autant, un suivi régulier sera fait par le service propreté.

- Route de Rochelongue :

Revêtement face à l'Impasse du bon temps :

Une portion de la route de Rochelongue, face à l'impasse du Beau Temps, est détériorée (goudron soulevé).

Réponse :

Considérant l'importance des travaux, la régie municipale de la voirie n'est pas en capacité de traiter ce dossier. Il faudra envisager cette grosse réparation en entreprise après arbitrage budgétaire. Les gros nids de poule seront traités prochainement.

Eclairage :

L'éclairage de la Route de Rochelongue, est à nouveau évoqué (la vitesse des véhicules sur route éclairée est rappelée) mais la route est vraiment très sombre et dangereuse en saison.

Réponse :

Le dossier sera évoqué dans la rubrique « grands travaux », lors de la réunion du 28 janvier 2015.

Rond-point du Ranch :

La route du chemin de Saint Martin à Notre Dame (le long du golf) ne débouche pas directement sur le rond-point du ranch. Il manque seulement quelques mètres. Les véhicules qui arrivent de ce chemin ne marquent pas le stop.

Réponse :

Le débouché du chemin de Notre Dame à St Martin fera l'objet d'une réflexion, dans le cadre de l'étude globale de « Malfato », comme cela vous a déjà été précisé.

- Chemin de Notre Dame à st Martin :

Il avait été évoqué la mise en sens unique de cette voie. Ce problème a déjà été soulevé lors de la création du rond-point du ranch.

Réponse :

Comme déjà précisé, la mise en sens unique de cette portion du chemin n'est pas d'actualité. Sans aménagements significatifs (élargissement, mobilier, etc....), la vitesse augmenterait avec un risque supplémentaire pour les piétons en nombre important sur ce chemin, en été. Le traitement de cet axe sera envisagé dans le cadre de l'étude globale de « Malfato ».

Piste cyclable (revêtement) :

Dans le rond-point du Ranch, au niveau du passage piéton, une portion de la piste cyclable n'est pas terminée. Le raccord goudronné n'est pas fait.

Réponse :

L'enrobé manquant sera fait par la régie municipale, dans les meilleurs délais.

- Chemin Père Maurel / Camarines (propreté) :

Du Chemin Père Maurel au Chemin des Camarines, il reste des points d'insalubrité en bordure de passage.

Réponse :

Sur le chemin des Camarines, à hauteur du camping, un problème de propreté a été relevé par les services de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée et traité en suivant. Pour le chemin du Père Maurel, aucune difficulté n'a été constatée, pour autant les services seront vigilants sur ces secteurs.

- Parking à vélo (mail de Rochelongue) :

Il existe déjà un parking à vélos en front de mer sur le Mail de Rochelongue mais celui-ci est surchargé en été. Pourrait-on envisager un autre parking à vélos implanté sur le parking Rue raffanel (près de la mare aux canards) ?

Réponse :

La régie municipale va procéder prochainement à la mise en place des racques à vélos supplémentaires, à hauteur de la coupure verte côté mer.

- Parking Azur et Soleil, avenue d'Outre Mer (racines) :

Madame SOTTO soulève un problème très sérieux de racines d'arbres qui soulèvent dangereusement la chaussée le long de la résidence Azur et Soleil et dégradent les conduites d'eau sur le parking de la résidence. Un rapport d'expertise de M ROUX, de l'Office National des Forêts, expose très bien le problème et préconise même des solutions. Le syndic de copropriété de cette résidence s'est d'ailleurs déjà rapproché de la Maire d'Agde.

Réponse :

Vu l'importance de ces travaux, ces derniers seront envisagés en entreprise. Leurs programmations sera faite après chiffrage et arbitrage budgétaire.

- Avenue Passeur Challiez (panneau) :

Le panneau « Interdiction de consommer de l'alcool » a été détruit.

Réponse :

Le nécessaire sera fait par la régie. Le panneau sera identique, à celui existant sur le parking richelieu.

- Rond-point « Malfato » (élagage) :

Pouvez-vous prévoir un élagage des arbres dans le passage piéton menant au port.

Réponse :

A ce jour, sur le secteur de « Malfato », des interventions de nettoyage des arbres ont été réalisées. Le responsable du service Espaces Verts de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée, prendra contact avec Mme VAL.

- « Malfato » (aménagement):

Les propriétaires de ce secteur attendent un aménagement prochain.

Réponse :

Les études sont toujours en cours et seront finalisées en fonction de l'approbation du plan local d'urbanisme.

- Mail de Rochelongue (réaménagement) :

D'une manière générale, un réaménagement du Mail de Rochelongue est vivement souhaité. Ce quartier date de 1991 et n'a bénéficié d'aucune rénovation. Le front de mer est paysagé avec une accumulation de galets. Il faudrait proposer un autre projet incluant des essences méditerranéennes résistantes au front de mer et cassant la minéralité du site.

Réponse :

Il n'y a pas à ce jour, aucune d'étude particulière visant à réaménager le mail de Rochelongue, si ce n'est les espaces verts (aréna) ou les parkings à vélos.

Espaces verts :

Un complément de plantation pourrait s'envisager, en prenant en considération que le secteur ne s'y prête pas, en raison de l'ensablement et du vent marin.

Réception internet :

Il existe d'importants problèmes de réception d'internet sur le Mail de Rochelongue et dans les quartiers alentours y compris la Route de Rochelongue.

Réponse :

Le dossier sera évoqué dans la rubrique « grands travaux », lors de la réunion du 28 janvier 2015.

Sécurité :

Présenté par Pierre PALLARES

Diverses interventions pour :

- Ivresse sur la voie publique
- Nuisances sonores
- Interpellations
- Dépôts d'encombrants

B - GRANDS TRAVAUX

Didier SAIGNES, Directeur Voirie & Réseaux

Giratoire du Mail de Rochelongue – Projet d'aménagement d'espaces verts

L'étude du giratoire du mail de Rochelongue a pour objet:

- la modification et la création de zones de circulations piétonnes supplémentaires permettant une meilleure desserte des commerces environnants.
- le requalification de l'espace vert existant en privilégiant un aménagement minéralisé (optimisation des coups d'entretiens et prise en compte des notions de développements durable).
- de proposer l'ajout de bancs.

Les représentants du comité de quartier souhaitent que ce rond-point soit plus végétalisé que sur la proposition du plan (plantes grasses de faibles hauteurs...)

Sébastien FREY informe le comité de quartier qu'une nouvelle proposition sera faite lors de la prochaine réunion.

Laurent DUBOIS, Directeur Environnement & Domanialité

Proposition d'éclairage piste cyclable Route de Rochelongue

Afin de garantir la sécurité des usagers de la piste cyclable et de la route de Rochelongue dans sa partie comprise du rond-point de Rochelongue au « camping Le Rochelongue », il va être installé un réseau d'éclairage public.

Ces travaux vont consister à la mise en place de lanternes sur les poteaux bois et béton existants ainsi qu'à l'installation de six poteaux bois neufs sur les parties n'en disposant pas.

Au total, il sera procédé à la mise en place de 15 lanternes sur un linéaire de voie de 690 mètres.

Le coût prévisionnel de ces travaux est estimé à 35 000 € TTC et la réalisation est prévue pour le mois de mars.

Pour information

Internet secteur Grau d'Agde et Cap d'Agde

La Ville a été sollicitée par Orange qui souhaite développer le réseau Internet ADSL sur le secteur compris entre le Grau d'Agde et le Cap d'Agde. Cette zone concerne notamment le chemin de la Charrue, le chemin de la Roselière, le chemin des Camarines....

Orange a confié à un prestataire la réalisation de ces travaux avec comme objectif une mise en service de ce réseau au mois de juin 2015 pour ses clients, actuels ou futurs.

Concernant les clients d'autres fournisseurs d'accès Internet, Orange est tenu d'informer chaque fournisseur de la mise en service de ce nouveau réseau et il appartient, alors, à chacun d'eux de réaliser les travaux nécessaires pour permettre le raccordement de leurs clients.

Présents :

M FREY, M BENTAJOU, Madame GUILHOU, M BANCAREL, M SAIGNES, M LOGNOS, M HERAL, M PALLARES.

Représentants du comité de quartier :

Présents : ANTOINE Laurence, ARNAUNE Marc, CADET Maurice, CAYUELA Josian, CROS Henri, LEMONNIER Marie-Pierre, LUC Jean-Pierre, MANAU VAYSSIERES Francine, MENOUE Michel, PROCH François, REY André, VAL Marie-Jeanne.

Absent excusé : Michèle SOTTO.

Absents : CARPENTIER Jacques.